

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

PROJET D'ORDRE DU JOUR 5 octobre 2022 à 20h

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

- 2.1 Dépôt d'un jugement de la cour supérieure
- 2.2 Dépôt du rapport d'enquête DEPIM septembre 2022
- 2.3 Dépôt du rapport d'inspection du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - avril 2022
- 2.4 Adoption de l'ordre du jour du 5 octobre 2022

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Demande de contribution volontaire (CVA) Société du patrimoine
- 3.2 Octroi de contrat à Paul Grimard arpenteur-géomètre terrain des loisirs

4. SERVICE DE COMPTABILITÉ

4.1 Dépenses incompressibles et comptes à payer

5. AGENDA POLITIQUE

- 5.1 Relation de travail direction générale
- 5.2 Embauche d'un Directeur général adjoint
- 5.3 Adoption du Règlement 2021-404 modifié constituant le comité consultatif citoyen (CCC)
- 5.4 Nomination des membres du comité consultatif citoyen (CCC)
- 5.5 Autorisation pour présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité (FA) pour des projets de petite envergure 2022
- 5.6 Autorisation pour présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)
- 5.7 Appui de la municipalité demande de subvention dans le cadre du programme Innovation jeunesse du Fonds pour l'accessibilité

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2022
- 6.2 Demande PIIA 905-A, rue Normand
- 6.3 Demande PIIA 4066, chemin de Tilly
- 6.4 Demande de dérogation mineure 907, rue du Fleuve
- 6.5 Demande de dérogation mineure lot 6 243 964
- 6.6 Adoption du Règlement no. 2022-685 Règlement modifiant le Règlement 97-370 sur les dérogations mineures
- 6.7 Officialisation du toponyme place de Villieu

- 6.8 Officialisation du toponyme *route de l'Église*
- 6.9 Demande de paiement des travaux
- 6.10 Demande de travaux sur la propriété publique 4004, rue de la Falaise
- 7. DIVERS
- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE